

Semaine Enfance Famille automne 2017

du vendredi 10 au samedi 25 novembre



L'**Animation Enfance Famille** s'inscrit dans un contexte d'ouverture et d'intercommunalité, mettant en valeur tous les acteurs locaux associations, qui portent un intérêt à la petite enfance et à l'enfance et œuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants : assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants parents, accueils de loisirs, parents d'élèves, élus municipaux et associatifs. Ce projet permet de **tisser des liens intergénérationnels** et œuvre ainsi au mieux vivre ensemble.

C'est le rendez-vous annuel des familles du Pays de Mortagne, et c'est l'occasion pour les parents, les enfants et les professionnels de l'enfance, de se regrouper autour d'un même évènement pour participer à des activités créatives, ludiques et culturelles autour de la Parentalité. Cette année le thème à l'honneur pour la 25^e édition du vendredi 10/11 au dimanche 26/11/2017 est « **LES Z ANI'MOTS** ».

Les animations sont organisées par les associations et structures de la commune souhaitant se réunir autour d'un moment convivial en famille. Plusieurs types d'activités sont possibles : **ateliers** (bricolage, cuisine, nature,...), animations avec intervenants professionnels (**conte, danse, musique, cirque,...**), **conférence, soirées à thèmes, ateliers d'éveil** (spécifique aux 0-6 ans : bébés lecteurs, **atelier bien-être, conte animé, découverte des sens, parcours de motricité...**)

De nombreuses animations gratuites, à destination des enfants et de leurs parents seront organisées sur ce thème. Des animations parentalité, un spectacle, des jeux, des ateliers créatifs, des lectures... Les activités ne manqueront pas pour s'amuser en famille. De 0 à 11 ans. Cette animation a eu un succès fou à Tiffauges pendant de nombreuses années. La dernière édition ayant eu lieu en 2013... **Il suffirait de quelques bénévoles avec un zeste d'envie, une pincée d'énergie, une ribambelle d'idées, un soupçon de créativité et un grain de folie... pour relancer l'édition 2017.**

Si cela l'aventure vous tente, rendez-vous le lundi 3 avril, à 20h30, à Saint Aubin des Ormeaux à la Salle de la Grange. Vous pouvez également contacter Magali Josse à : contact@tiffauges.fr ou au 02 51 65 72 25, ou Laurence Gendron au Château des loisirs

Nous vous attendons nombreux !

Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : mairie@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : mardi et samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – mars 2017

Point sur les travaux en cours

La réhabilitation de l'ancienne Mairie : les travaux de gros œuvre ont commencé comme prévu début janvier, et se poursuivent normalement en commençant par la partie Mairie et Poste. Les garages situés de l'autre côté de la route vont être démolis prochainement, pour créer plusieurs places de stationnement.

La rue des Douves : l'enfouissement des réseaux électriques, la mise en service des nouveaux postes et de l'éclairage à LED sont terminés. C'est au tour du syndicat d'assainissement d'intervenir pour la pose des

réseaux séparatifs eaux pluviales et eaux usées. Nous pourrions ensuite intervenir pour l'aménagement sécuritaire de la rue et particulièrement aux abords des écoles.

Les Halles : la démolition de la caserne des pompiers a permis de remettre les halles dans leur état d'origine. Leur polyvalence pourra permettre une grande variété d'usages.

Passage de la balayeuse en 2017

Le planning de la balayeuse nous est parvenu pour 2017. Nous vous remercions de bien vouloir stationner sur les espaces privés ou sur les parkings à ces dates, afin de permettre un bon nettoyage des caniveaux.



Circuit long :

- lundi 3 avril
- lundi 2 octobre

Circuit court (centre) :

- lundi 12 juin
- lundi 7 août
- lundi 4 décembre



Usine Colette de Retz : contrairement à ce qui a été suggéré dans la presse, aucun projet n'est actuellement lancé. Nous sommes en phase d'étude des différentes possibilités et des subventions dont nous pourrions bénéficier.

Jardin ouvert aux Basses-Aires

Le jardin des Basses-Aires de Cédric Neau est prêt pour l'arrivée du printemps. Il pourra nous accueillir aux dates suivantes :



- Dimanche 30 avril à 9H30
visite du jardin
- Dimanche 14 mai à 9H30
visite du jardin
- Vendredi 19 mai à 20H30
animation papillons de nuits avec Patrick Trécul (photographe naturaliste)
- Dimanche 28 mai à 9H30
visite du jardin
- Samedi 10 et dimanche 11 juin de 10h00 à 18H00 week-end « Bienvenue dans mon jardin » avec le CPIE Sèvre-Bocage.
- Dimanche 25 juin visite du jardin

Le jeudi 30 mars à 20h30, salle des fêtes de Montaigu (place de l'Hôtel-de-Ville), un film réalisé dans le jardin des Basses-Aires par Concert'eau Vendée sera diffusé dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides.



Tiffauges autrefois...

Non, la cuisine Vendéenne n'est pas morte
30 mars 1947

Toutefois les hôteliers rencontrent encore des difficultés pour s'approvisionner

Avant la guerre la Vendée était l'un des départements les plus accueillants de France. Sa cuisine était particulièrement réputée et nombreux étaient les touristes qui, à la belle saison, faisaient de Tiffauges des hâtes de guéule à la façon de Currier et Ives. Contentement...



Un bulldozer sur la route de La Richardière
29 mars 1957

Les Ponts et Chaussées ont utilisé un bulldozer pour le terrassement de la route qui doit desservir les villages de la Richardière, le Tour de Nesles, le Pinier, Bellevue et le Bordage-sur-Crume. De nombreuses personnes furent venues au chantier et furent émerveillées par la rapidité de travail de cet engin moderne.

Une nouvelle place à Tiffauges !

Les Tiffaugiens, qui passèrent devant la mairie samedi matin, eurent la surprise de voir apposée une plaque toute neuve sur le poteau électrique faisant face à la mairie. Cette plaque portait : « Place de la Mairie ».

Un premier avril, on aurait cru à une bonne plaisanterie, mais le 23 mars ce n'est pas le bienfaiteur, qui tient à garder les rues et places de Tiffauges de jolies plaques émaillées. A quand « Place de l'Église, Grande-Rue, rue du Château, rue de l'Horloge, rue des 4-Vents, chemin Merdoux, Gaber-neau », etc. ?



Une vue du Château de Barbe-Bleue, à Tiffauges

La belle performance d'un jeune Teiphalien
6 mars 1947

Nous apprenons, avec la plus vive satisfaction, que notre jeune compatriote M. Ferdinand Bossard, dont la famille habite Tiffauges, vient de se classer deuxième lors des épreuves de cross-country organisées à Angers, de se classer deuxième des épreuves de caractère primaires par son adversaire de course François Schitte, du Centre d'Angers. Cette épreuve fut pour la finale de la semaine, qui compense pour la finale départementale, qualifiée donc notre compatriote pour la grande finale qui doit avoir lieu prochainement à Paris. Nous adressons à M. Bossard nos plus vifs compliments pour la magnifique performance qu'il vient d'accomplir.

ON PARLE DE SPORT
TIFFAUGES

Depuis quinze jours, on entend dans tous les coins de la ville des pronostics se faire pour le tournoi corporatif du 7 avril. Les cultivateurs ont formé une équipe solide comprenant quelques éléments actifs de l'équipe de football dans l'intention de conserver la coupe qu'ils ont gagnée de haute lutte en 1956. Les métaux ne s'inguisent pour leur formation qui consistent en joueurs de football chevronnés. Mais qu'ils se méfient s'ils ont remporté le premier trophée en 1948, jamais reconquérir.

Un dépôt d'étalons est créé à Tiffauges

Les agriculteurs et éleveurs apprendront avec satisfaction qu'un dépôt d'étalons de la race chevaline vient d'être créé à Tiffauges grâce à l'heureuse initiative d'un de nos compatriotes bien connu, M. Jean Soulard, négociant, dont le dévouement à la cause de l'élevage de ce que l'on a si justement appelé « la plus belle bête à la fois », est connu loin aux alentours. Le dépôt installé à Saint-Lazare sera pourvu de trois superbes animaux de la plus pure race de trait breton mais les saillies qui vont commencer incessamment seront assurées par une seule bête à la fois.

L'école Cousteau heureuse comme Ulysse !



Les élèves des 3 classes ont découvert les aventures d'Ulysse le roi d'Ithaque. Troie, le cyclope et les sirènes n'ont plus de secrets pour eux !

Une danseuse professionnelle intervient auprès de la classe des CM. Les élèves découvrent l'Odyssée sous une autre forme en mettant en geste le voyage extraordinaire d'Ulysse.

Début février, les élèves ont rencontré les correspondants de l'école des Épesses. Ce fut l'occasion de travailler différemment autour de notre thème de l'année commun aux 2 écoles : la Grèce.

Les premiers skippers du Vendée globe sont arrivés. Les 3 classes ont amarré leurs bateaux virtuels dans le port des Sables d'Olonne. Tout le monde s'est bien battu mais la classe de cycle 3 est sortie gagnante du challenge de l'école !



École Jacques-Yves Cousteau 02 51 65 76 64
ou ce.0850598n@ac-nantes.fr

4 avril 1957

4 mars 1947

Conseil municipal du 23 février 2017 (suite 2)

7- LOTISSEMENT « LES ÉRONDES »

Le 20 décembre 2007, la commune avait confié à VENDÉE EXPANSION la réalisation du lotissement « Les Erondes 2 ». Au 30 novembre 2016 la situation est la suivante :

- Les 30 lots de la tranche 1 sont vendus en totalité
- Les 6 lots de la tranche 3 ont été viabilisés : 5 lots sont vendus, et le dernier est en cours de réservation
- L'ensemble des travaux des tranches 1 et 3 sont à présent terminés, y compris les finitions de voirie
- Les travaux de viabilisation et de finition des 12 lots de la tranche 2 sont terminés. Les 12 lots sont vendus
- La viabilisation de la tranche 4 comprenant 11 lots est achevée. 8 lots de la tranche 4 sont vendus, les 3 derniers sont disponibles

Une étude concernant le reste des terrains disponibles (tranche 5) a été réalisée par Vendée Expansion. Une proposition va être présentée à la Municipalité au courant du mois de mars en tenant compte en priorité de l'arborescence et de l'écologie du futur lotissement.

AGENDA

19 mars : loto de l'association Amélie à la MARPA à partir de 13 heures 30.



Rappel : exposition de peinture

L'association **Malibu couleurs** exposera ses travaux à la MARPA les **25 et 26 mars 2017**.



Recensement : merci

Nous remercions tous les Teiphaliens pour l'accueil qu'ils ont bien voulu réserver aux recenseurs.



REUNIONS PUBLIQUES

Le mardi 11 avril 2017 à 19 heures
à la salle Indigo aux Landes-Genusson

Le mercredi 12 avril 2017 à 19 heures
à la salle de la Cave à Mortagne-sur-Sèvre

Le jeudi 13 avril 2017 à 19 heures
à la salle Socio-culturelle à Saint-Malô-du-Bois

La Communauté de Communes du Pays de Mortagne vous présente

le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

défini dans le cadre de l'élaboration du

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



3 - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Le budget afférent à l'exercice qui vient de se clore correspondait à un état de prévisions. Le compte administratif est le relevé des opérations financières, recettes et dépenses effectuées dans le courant de cet exercice. Le compte de gestion correspond à toutes les opérations comptables qui ont été effectuées par le receveur municipal. Il est conforme au centime près au compte administratif établi par l'ordonnateur, à savoir l'autorité communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2016

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés				19 482.34		19 482.34
Opérations de l'exercice	1 030 353.11	1 192 588.21	173 168.14	536 438.67	1 203 521.25	1 729 026.88
TOTAUX	1 030 353.11	1 192 588.21	173 168.14	555 921.01	1 203 521.25	1 748 509.22
Résultats de clôture		162 235.10		382 752.87		544 987.97
TOTAUX CUMULÉS	1 030 353.11	1 192 588.21	173 168.14	555 921.01	1 203 521.25	1 748 509.22
RÉSULTATS DÉFINITIFS		162 235.10		382 752.87		544 987.97

5- RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à 7 voix POUR, 2 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS, décide d'approuver la convention relative à la restauration scolaire avec le collège Saint Nicolas, et autorise Monsieur le Maire à la signer.

6-CONVENTION POUR LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

Depuis quatre ans, la commune de Tiffauges organise un marché de producteurs (alimentaires et artisanaux) au cours de l'été. Celui-ci connaît un grand succès et enregistre une très bonne fréquentation. Elle souhaite poursuivre cette manifestation en lien avec la Chambre d'agriculture de la Vendée en sa marque « Marchés de Producteurs de Pays ». La Chambre d'Agriculture demande une participation financière de la commune de 1 260 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité voix, décide d'approuver la convention relative à l'organisation de Marchés de producteurs de pays.

GRANDE JOURNÉE NETTOYAGE À TIFFAUGES

SAMEDI 22 AVRIL 2017

DE 10H00 A MIDI

ORGANISÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
ENFANTS & JEUNES DE TIFFAUGES



**INSCRIPTIONS avec retour des coupons en
Mairie OU courriel contact@tiffauges.fr**



Je m'inscris pour participer à la journée nettoyage du 22 avril 2017.
 Prénom : Nom :
 Adresse :
 Numéro de téléphone :
 Adresse courriel :
 Coupon à rapporter en Mairie.

Conseil municipal du 23 février 2017

Le procès-verbal complet du Conseil est disponible sur le site Internet www.tiffauges.eu

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Mmes Et MM. ARNOU, GIRAUDET, GUILLET, JOSSE, MICHINEAU, PAVAGEAU, POUPELIN, PROVOST, ROUZIÈRE, TROPÉE.

Absents excusés : M. Romuald GREFF

Procuration : M. GREFF à M. GOURDON

Secrétaire de séance : M. GOURDON

1 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Remplacement de la centrale d'intrusion mairie suite à la coupure de courant SARL OUVRARD (592.87€)

- Chauffage école publique suite coupure de courant - SDJ (244.20€)

- Rideaux occultants salle polyvalente - ABW (7 516.80 €)

- Chèques cadeaux maisons fleuries - BAUMARD (260.00€)

2- CONTRAT VENDÉE-TERRITOIRES

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 a transformé l'organisation et l'action des collectivités locales.

Dans ce contexte, le Département de la Vendée propose aux intercommunalités de Vendée la mise en place de contrats Vendée Territoires. À échéance 2020, ces contrats ont vocation à regrouper un ensemble de dispositifs d'aide financière afin de passer d'une logique de programmes de subvention à une logique de territoire.

Le Bureau Communautaire, les Communes et le Comité Territorial de Pilotage ont travaillé à sélectionner les opérations inscrites au contrat de territoire et déterminer les modalités de répartition de l'enveloppe de 2 003 750 € du Département. Certains projets d'opérations ont été présélectionnés.

Il a également été convenu par la Communauté de Communes :

- de réserver une enveloppe de 129 650 € qui sera affectée à mi-contrat,

- de flécher parmi les projets structurants une enveloppe de 72 000 € pour

une stratégie intercommunale d'aménagement de liaisons douces, une

enveloppe de 60 000 € pour un plan intercommunal d'aménagement

d'aires d'accueil de camping-cars, ainsi qu'une enveloppe de 115 000 €

pour le développement des bibliothèques, à charge pour la Communauté

de Communes de définir la clé de répartition de ces trois dotations entre les

différentes opérations du territoire.

Le Conseil Municipal, avec 13 POUR et 2 ABSTENTIONS, décide d'approuver le projet de contrat Vendée-Territoires, à conclure entre l'ensemble des communes du territoire du Pays de Mortagne, la Communauté de Communes et le Département.

Pourquoi faire une journée nettoyage ? À quoi ça sert ?

Marcellin : La journée nettoyage servira à sensibiliser les gens pour qu'ils respectent la nature .

Rosalie : Pour sensibiliser la population de Tiffauges à la propreté de notre commune

Martin : À rendre l'aspect de la ville plus accueillante. Et à sensibiliser les autres.

Kérian : À rendre la commune plus belle et sensibiliser les gens pour qu'ils fassent moins de déchets et que Tiffauges reste une magnifique commune.

Louison : Pour que la commune de Tiffauges, soit plus propre et agréable à vivre.

Lisa : Je pense que la journée nettoyage va servir à faire en sorte qu'on se sente mieux à Tiffauges.

Kalysta : Pour nettoyer la ville et que ça ne pollue pas. Montrer aux personnes qu'il ne faut pas jeter les déchets n'importe où, dans la ville ou dans la nature.

Gabriel : Nettoyer la ville et la Terre !

Aglaë : Pour que les gens trouvent que c'est bien de nettoyer Tiffauges et du coup, ils vont se dire « Ah, tiens, ils nettoient Tiffauges et nous on pourrait aussi les aider en mettant moins de déchets ! ».

Quel message souhaitez vous faire passer ?

Marcellin : Je souhaiterais dire qu'il faut préserver la nature et non pas la polluer.

Rosalie : Vivons proprement à Tiffauges.

Martin : Si on nettoie la ville elle sera propre alors que si on ne la nettoie pas elle sera moins accueillante et elle donnera moins

envie d'y vivre.

Louison : Il faut que les gens se rendent compte que la Nature est fragile, qu'il faut la protéger car elle est importante.

Lisa : Le message qu'on veut faire passer c'est que Tiffauges sera beaucoup mieux comme ça.

Kalysta : Arrêtez de polluer notre planète !

Gabriel : Les gens doivent comprendre qu'il est important de ne pas jeter des déchets par terre et qu'il y a des poubelles à cet effet.

Aglaë : Venir avec des pinces, gants, sacs et gilets jaunes et s'inscrire à la Mairie, grâce aux affiches dans Tiffauges.

Quels changements souhaitez-vous voir ?

Marcellin : Je souhaiterais voir la nature propre.

Rosalie : Plus de poubelles dans Tiffauges.

Martin : La propreté pour donner envie d'y vivre !

Kérian : Je souhaite ne plus voir de sachets de bonbons, chips, sucettes ou autre friandises.

Louison : Que les gens respectent les poubelles (papiers dedans et non à côté), qu'ils laissent les lieux propres.

Lisa : Et j'aimerais que ça soit à peu près toujours propre.

Kalysta : Augmenter le nombre de poubelles et faire comprendre aux gens que c'est important de respecter la nature avec des panneaux d'information.

Gabriel : Je souhaiterais qu'il y ait moins de déchets par terre et avoir une ville propre.

Nous vous attendons nombreux le 22 avril et sommes impatients de vous rencontrer.

Conseil municipal du 19 janvier 2017

Le procès-verbal complet du Conseil est disponible sur le site Internet www.tiffauges.eu

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, Mmes Et MM. ARNOU, GUILLET, GREFF, JOSSE, POUPELIN, PROVOST.

Absents excusés : Mmes Monique GIRAUDET, Chrystèle TROPEE, MM. Éric MICHINEAU, Éric PAVAGEAU, Franck ROUZIERE.

Procuration : M. Éric PAVAGEAU à M. Jean-Luc BROCHU, Mme Chrystèle TROPÉE à Mme Magali JOSSE, Mme Monique GIRAUDET à Mme Anita ARNOU

Secrétaire de séance : Mme Brémond

1 - DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Equipements informatiques pour École Publique - AT&MIS 85 (1 100.44€)
- Sapins du parvis de l'Église - RIPAUD (165.00 €)
- Pose illuminations de Noël - ERS (1 747.20 €)

2 - DÉPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, en attendant l'adoption du budget primitif 2017.

3 - ADHÉSION A LA CONSULTATION EN VUE D'UNE SOUSCRIPTION À UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée lance une procédure de consultation pour mise en concurrence en vue de conclure un nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires de la personne concernant le personnel communal. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à cette consultation.

4 - CONVENTION FIXANT LA CONTRIBUTION ANNUELLE DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2017 AVEC LE SYDEV

Le SYDEV propose une convention relative à des travaux de maintenance d'éclairage public. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention avec le SYDEV.

5 - MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC LE SIA LA GAUBRETIÈRE

Un groupement de commandes entre le SIA LA GAUBRETIÈRE et la Commune de Tiffauges a été constitué pour une opération de travaux rue des Douves et cité Notre-Dame. L'étude approfondie du projet met en évidence la nécessité d'étendre la mise en séparatif du réseau d'assainissement à une partie des écoles située dans la continuité de la cité Notre Dame et à un tronçon place du champ de foire, dans un souci de cohérence et de bon fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention modifiée et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Conseil municipal du 19 janvier 2017 (suite)

6 -CONVENTION DE CESSION DE TERRAIN JOUXTANT L'ACCÈS À LA STATION D'ÉPURATION.

Afin d'évacuer les boues de la station d'épuration de Tiffauges, les tracteurs équipés de tonnes à lisier empruntent, environ deux fois par an, le chemin communal de l'Arche bordé de part et d'autre d'un terrain particulier.

Les matériels utilisés, non adéquats au chemin, ont un gabarit de plus en plus gros et, dans une courbe notamment, les conducteurs rencontrent quelques difficultés pour passer. Il est proposé d'acquérir une partie du terrain nécessaire à l'aménagement de cette courbe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette convention.

Prévention routière : remise à niveau pour les plus de 60 ans



La Communauté de Communes du Pays de Mortagne, la Commune de Tiffauges et la Prévention routière de Vendée proposent une **remise à niveau sur les dangers de la route** aux personnes de plus de 60 ans.

Le stage se déroulera à la Mairie de Tiffauges sous forme de 3 séances de 2 heures pour chacun des groupes, aux 4 créneaux suivants :

- les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017 de 9h45 à 11h45
- les mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017 de 14h00 à 16h00
- les lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 avril 2017 de 9h45 à 11h45
- les lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 avril 2017 de 14h00 à 16h00

Contenu du stage :

- Giratoires
- Panneaux de signalisation routière
- Vitesse et distances de sécurité
- Intersections et priorités
- Marquage au sol
- Règles de circulation sur route et autoroute
- Constat amiable
- Test de code avec correction et explications

Il est impératif de s'inscrire en Mairie de Tiffauges **avant le vendredi 31 mars 2017** dernier délai.